La fracture numérique est-elle le signe de nouvelles fractures culturelles ?

Partie I :

La fracture numérique

Action et Recherche Culturelles

Analyse
2012

La fracture numérique

Dans une « société en réseau » comme la nôtre, « être connecté » ou « être branché » est devenu la norme. Et ne pas l'être peut être synonyme de relégation. Il faut « être au courant », avoir entendu que, lu que, vu que, être partout à la fois… et cette effervescence est profondément symbolisée par l'usage des nouvelles technologies (TIC).

C'est à elles que nous devons les grands derniers changements de société : rapprochement (virtuel) des entreprises, tertiarisation, mouvement de financiarisation de la vie économique. Les TIC ont modifiés nos modes organisationnels et nos manières de faire de l'argent : aujourd'hui l'information est devenue un produit économique en tant que tel. Les coordonnées du système économique se sont transformées : le secteur de l'agriculture et de l'industrie est en déclin et l'activité économique est de plus en plus basée sur l'offre de services… avec, comme corrélat, le fait qu'une partie des travailleurs passent aujourd'hui leur journée derrière des ordinateurs.

Ainsi, à une société de classes sociales où le capital économique et culturel étaient les indicateurs du statut social, succède une société où les élites sont aussi reconnues pour leur capacité à se mouvoir, à être mobile et à « être connecté ». Aujourd'hui, avoir du pouvoir ce n'est plus forcément avoir une bonne place, une bonne fonction, c'est aussi avoir les bonnes « connections », baigner dans les bons réseaux. C'est avoir accès à l'information en exclusivité, exploiter les bons filons avant les autres.

L'heure n'est donc plus à la stabilité. On valorise le mouvement, le changement, les flux d'informations rapides. Ce nouveau paradigme dénote une nouvelle manière d'appréhender les inégalités sociales. Celles-ci ne sont plus uniquement liées aux coordonnées économiques des individus mais aussi à leur mobilité et leur accès à la « société de la connaissance[1] ».

Nous nous y trompons cependant pas: les exclus sont toujours les mêmes… les modes d'exclusion ont juste quelque peu changé. En ce sens, la fracture numérique est bel est bien un phénomène social auquel il faut porter attention : elle témoigne des nouveaux modes d'exclusion qui peuvent exister dans nos sociétés.

[1] La société de la connaissance renvoie à l'idée que le savoir, l'expertise, la créativité, l'innovation et la connaissance deviennent des éléments centraux de nos sociétés. Ceux-ci se sont particulièrement développé au travers des nouvelles technologies et ce, dans une société où se généralise la diffusion et l'usage d'informations.

1. La fracture numérique : kesako ?

Il existe plusieurs définitions de la fracture numérique. La fracture numérique peut renvoyer à une impossibilité d'accès aux technologies (1), à une impossibilité d'usage – ou d'usage adéquat – (2) ou encore, au sens large, à un sentiment d'exclusion d'une tendance de l'usage du numérique (3).

Si certains analystes considèrent que c'est l'accès à l'ordinateur et à l'Internet qui est **déterminant de l'exclusion numérique** (1), d'autres auteurs nuancent l'existence uniquement objective de cette réalité et la restitue dans un environnement bien plus large. Par « environnement plus large », il faut comprendre les pratiques liées à l'usage de l'ordinateur et de l'Internet ainsi que tout ce qui touche à un accès à la société de la connaissance (2). Ainsi, l'usage de word, d'excell, de la boite mail, des forums, des blogs, la recherche d'information en tout genre ainsi que la capacité à agréger des informations et à se mouvoir de manière créative parmi celles-ci sont autant d'éléments qu'il faudrait pouvoir maîtriser.

Si l'utilisation du net est souvent illustrée par les termes de « naviguer », « surfer » et que l'interface devient « la toile », c'est qu'un usage particulier en est fait : passage d'une information à l'autre, association, cliques, sauts entre différentes pages… ces nouveaux emplois et manière de faire ne sont pas toujours, intuitivement, les plus spontanées.

Ainsi, au sens large, la fracture numérique peut aussi être comprise comme *un sentiment* d'exclusion (3). Pour Luc Vodoz, elle est « *le tracé d'un clivage entre d'une part les individus ou groupes sociaux qui sont – ou se sentent – bien intégrés à la « société de l'information », d'autre part ceux qui sont – ou se sentent – exclus de cette société* [2]».

2.1 Combien de gens sont touchés ?

Dans sa version minimale, l'exclusion au TIC est caractérisée par l'accès (ou la possession) à l'ordinateur et à l'Internet. D'après une étude de **l'Agence Wallonne des Télécommunications (AWT)** on observe, **en 2009, que** 68% des ménages wallons disposent d'un ordinateur et que 64% de ceux-ci ont un accès à internet. Au cours du dernier mois avant l'enquête, 71% des wallons avaient eu accès au moins une fois à internet. On comptait donc environ **30% d'exclus à l'Internet.**

En région Bruxelles-Capitale, la donne est à peine différente. Une étude de **l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA)** nous apprend, **qu'en 2010,** 74% des ménages ont un ordinateur. En région flamande, c'est 80% des ménages qui en disposent d'un et ce, contre 72% en région wallonne. Au total, en 2010, c'est 77% des

[2] Luc Vodoz, « Fracture numérique, fracture sociale : aux frontières de l'intégration et de l'exclusion », *SociologieS* [En ligne], Dossiers, Frontières sociales, frontières culturelles, frontières techniques, mis en ligne le 27 décembre 2010, consulté le 07 août 2012. URL : http://sociologies.revues.org/3333

ménages belges qui en bénéficient d'un. **Il y a donc en moyenne 23% des ménages qui ne possèdent pas d'ordinateur.**

Gérard Valenduc de la Fondation Travail-Université nous apprend qu'en Belgique, la proportion d'utilisateurs d'internet dans la population belge de 15 à 75 ans est passée de 58% en 2005 à 75% en 2009. Le nombre d'utilisateurs Internet a donc largement augmenté au cours des dernières années. Il existerait donc bien une ***expansion de l'accès au numérique***… mais de là à dire une réduction de la ***fracture numérique*** ? Pas forcément.

Si les résultats de l'étude de la FTU nous montre que **l'augmentation de la proportion d'utilisateurs d'internet est visible dans presque toutes les catégories sociodémographiques** (l'âge, le genre, le niveau d'instruction, le statut professionnel, la localisation géographique, la composition familiale), **ce n'est pas le cas pour les personnes à faible revenu**. Cette catégorie est la seule qui n'a pas connu une augmentation de son nombre d'utilisateurs internet. Celle-ci reste donc invariablement en dehors de la catégorie des « connectés ».

On constate, en outre, que l'augmentation du nombre d'utilisateurs d'internet **ne touche pas de la même manière toutes les catégories de la population.** Ainsi, la fracture numérique comprise comme les écarts entre les différentes catégories face à l'accès à internet, elle, n'a pas systématiquement décliné.

Autrement dit, si il y a dans toutes les catégories ou les publics une augmentation de la population qui a accès à Internet, la proportion de cette augmentation n'est pas toujours la même.

La croissance du nombre d'utilisateurs n'est pas partout pareille : elle est moindre, par rapport aux hommes, pour les femmes d'un niveau d'instruction faible et pour celles qui ont plus de 55 ans. Pour les autres niveaux d'instruction et les autres tranches d'âge, les disparités de genre sont faibles[3].

Les disparités géographiques elles non plus, n'ont pas disparu. Les situations défavorables concernent les personnes vivant dans des zones rurales (faible densité de population) et dans des régions économiquement défavorisées qui comptent davantage de chômeurs.

2.2 Qui sont exactement les exclus des TIC ?

Nous savons qu'il existe des populations a qui l'expansion de l'accès au numérique a moins profité que d'autre. Qui sont-ils ? Ci-dessous, voici un tableau qui indique le

[3] Gérard Valenduc, « *La fracture numérique en Belgique, Une analyse des données statistiques existantes »,* Fondation Travail-Université, Octobre 2010.

pourcentage de la population totale qui n'utilise jamais l'ordinateur ou internet, autrement dit, la population dite d' « exclus » numérique au premier degré.

Tableau 1
Fracture numérique au premier degré :
population non utilisatrice de l'ordinateur ou d'internet – Belgique, 2009
en % de la population totale 16-74 ans

	Tous	Age			Sexe		Niveau de diplôme			Activité		
	16-74	16-24	25-54	55-64	H	F	SI	SS	SU	T	R	C
Personnes n'ayant jamais utilisé internet	20	2	11	37	17	24	40	14	4	9	49	21
Personnes n'ayant jamais utilisé un ordinateur	18	5	10	33	15	21	37	12	2	8	45	19

Source : EUROSTAT, 2009

On constate, à la lecture de ce tableau, que **les moins diplômés, les plus de 55 ans et les personnes sans activité économique (retraités et inactifs) restent les plus exposés à l'exclusion numérique. L'écart entre les hommes et les femmes est également important, surtout parmi les plus de 55 ans**[4]**.**

3.1 La « fracture numérique », un unique problème d'accès ?

Si la fracture numérique peut être envisagée sous l'angle de l'accès aux ordinateurs ou à internet, il faut reconnaître qu'il existe un différentiel important entre le nombre de personnes touchées, qu'on conçoive la fracture numérique comme un **problème d'accès ou un sentiment d'exclusion**. Il existe, en outre, un gouffre énorme, qu'on conçoive le dépassement de la fracture numérique comme **le simple usage technique de l'Internet ou la capacité à utiliser Internet de manière plurielle et optimale**, dans le cadre de la société de l'information[5].

Ainsi, les inégalités numériques **ne peuvent pas être réduites à des simples problèmes d'équipement, d'accessibilité ou de fréquence d'utilisation.** Les inégalités numériques débordent largement d'un problème d'accès et se manifestent dans **la diversité des pratiques et des usages**, eux-mêmes les marqueurs d'inégalités sociales d'ordre économiques ou culturelles.

Les inégalités numériques *« se nichent dans la sphère domestique (…) dans des modalités différenciées d'appropriation et d'usages des TIC, produites soit par des déficits de capitaux*

[4] Idem.
[5] Le terme de « société de l'information » renvoie à un type de société où règne une forte diffusion des informations et qui agrège des savoirs pour faciliter la transmission des connaissances à ses membres (Wikipedia).

ou de compétences, soit par des capacités et des sens pratiques (manières d'être et de faire) qui sont les produits intériorisés de formes de domination sociales. [6]»

Ces inégalités numériques **prennent** en effet **racines dans des *habitus*[7]** (manière de faire socialement incorporées qui déterminent nos goûts et nos comportements) **différenciés.** Ainsi, selon le niveau d'instruction, le revenu ou encore le genre, les pratiques numériques ne seront pas les mêmes. A cela s'ajoute le fait que derrière ces inégalités sociales d'accès et de pratique interviennent, pour les anciennes générations, **des modes d'assimilation** particulièrement ancrés et **peu adaptés** à l' « environnement numérique ».

3.2 Les différences d'usages des TIC, selon les publics

Alors, quels sont ces modes différenciés d'usage de l'Internet ? Ci-dessous, les différences essentielles d'usage du net sont exprimées selon l'âge, le genre, le niveau d'instruction, le statut socio-professionnel et la localisation géographique. Petits focus[8].

SELON L'ÂGE : On peut parler d'un « profil jeune », d'un « profil adulte » et d'un « profil senior » dans les utilisations d'internet : ceux-ci se démarquent…

- Par l'utilisation des chats, des jeux et de la musique, du téléchargement de logiciels, de la web radio ou web télé, chez les 16-24 ans.
- Par la recherche d'informations, les démarches administratives, les activités commerciales, chez les les 25-34 ans et les 35-44 ans.
- Un moindre recours aux achats en ligne (sauf les services de voyage) et à la vente en ligne chez les plus de 55 ans. [9]

SELON LE SEXE ET L'ÂGE : Sans surprise, les femmes surfent davantage que les hommes afin de trouver de l'information sur la santé et la nutrition, alors que les

---

[6] Fabien Granjon, Benoit Lelong et Jean-Luc Metzger (ed.), « De la diversification des usages sociaux des TIC considérée comme effet et cause d'inégalités sociales », *Inégalités numériques. Clivages sociaux et mode d'appropriation des TIC* Hermès Lavoisier, Paris, 2009 (p. 21).

[7] La notion d'*habitus* a été largement développée par Pierre Bourdieu. Le rôle des socialisations primaire (enfance, adolescence) et secondaire (âge adulte) est très important dans la structuration de l'habitus. Par le biais de cette acquisition commune de capital social, les individus de mêmes classes peuvent ainsi voir leurs comportements, leurs goûts et leurs "styles de vie" se rapprocher jusqu'à créer un *habitus de classe*.
Pour en savoir plus : « *l'habitus est le produit du travail d'inculcation et d'appropriation nécessaire pour que ces produits de l'histoire collective que sont les structures objectives (e. g. de la langue, de l'économie, etc.) parviennent à se reproduire, sous la forme de dispositions durables, dans tous les organismes (que l'on peut, si l'on veut, appeler individus) durablement soumis aux mêmes conditionnements, donc placés dans les mêmes conditions matérielles d'existences*. » Pierre Bourdieu, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, p. 282.

[8] Source : étude **«** La fracture numérique en Belgique Une analyse des données statistiques existantes », lancée par la Fondation Travail-Université et élaborée par Gérard Valenduc.

[9] Gérard Valenduc, « *La fracture numérique en Belgique*, *Une analyse des données statistiques existantes »,* Fondation Travail-Université, Octobre 2010, p23.

hommes le font plus dans le but de télécharger des logiciels et consulter des sites d'enchère. A relever : « *la lecture de journaux et magazines en ligne, l'utilisation de la web radio ou télé, l'utilisation de jeux, musique et vidéo, les achats en ligne, ainsi que l'interaction avec les pouvoirs publics, ne sont pas des activités sexuées chez les jeunes* » *même si elles restent des activités plutôt masculines dans les autres catégories d'âge* [10]». On peut donc supposer que les usages d'Internet s'égaliseront avec l'arrivée des nouvelles générations.

LE NIVEAU D'INSTRUCTION : Globalement, on peut constater que l'utilisation des services en ligne augmente avec le niveau d'instruction. Le divertissement audiovisuel, les sites d'enchère et la publication de contenus, par contre, varient peu en fonction du niveau s'instruction.

SELON LE STATUT SOCIOPROFESSIONNEL : A l'exception de la banque en ligne et des sites d'enchères, les travailleurs manuels utilisent les services en ligne nettement moins que les autres statut socioprofessionnel. L'écart entre travailleurs intellectuels et manuels est important, même pour les services de base (courrier et recherche d'informations).

SELON LA LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE : Les différences d'usage restent légèrement à l'avantage de la Flandre, « *sauf dans le domaine des services de communications avancés, du divertissement audiovisuel et du commerce électronique, où ce sont les Bruxellois et parfois les Wallons qui tirent la moyenne nationale vers le haut* [11]».

A relever : la Belgique, par rapport à ses pays voisins, se situe dans le haut du panier en nombre d'utilisateurs assidus de l'Internet. Mais ce classement n'est pas dû à l'utilisation d'internet au travail : dans ce domaine, la Belgique se situe loin derrière ses voisins, alors que les structures économiques ne sont pas très dissemblables.

SELON LA TEMPORALITE : Si l'étude de la Fondation Travail-Université apporte de nombreux éclaircissements quant aux coordonnées de la fracture numérique, il faut y ajouter la différence de temps passé sur internet, selon les publics. Ainsi, une étude publiée en 2010 par la Kaiser Family Foundation montre qu'« *une fois l'accès aux technologies démocratisé, les enfants des familles les plus pauvres passent considérablement plus de temps que les enfants de familles aisées à (…) utiliser leurs gadgets pour regarder des émissions et des vidéos, pour jouer ou se connecter à des réseaux sociaux* ». Il faudrait

[10] Idem.
[11] Gérard Valenduc, « *La fracture numérique en Belgique, Une analyse des données statistiques existantes* », Fondation Travail-Université, Octobre 2010, p24.

donc contrebalancer l'égalitarisation des usages du net par l'inégalité du temps passé devant les ordinateurs[12].

4. Comment transmettre la culture numérique ?

Les éléments qui interviennent le plus dans l'intégration numérique, selon Luc Vodoz, sont **les savoir-faire techniques et sociaux ainsi que la capacité à exploiter les contenus véhiculés par les TIC**. Ainsi, les groupes sociaux victimes d'« exclusion numérique» le sont davantage par manque de compétences transversales.

Dans ce cadre, *« aussi performant qu'il soit, un enseignement centré essentiellement sur la transmission de savoirs techniques constituerait un emplâtre sur une jambe de bois »*. Une attention particulière au développement des **compétences génériques et des savoirs socioculturels** est donc une condition pour que la formation continue aux TIC puisse déployer des effets durables en matière de capacité d'adaptation aux innovations technologiques.

Les formateurs doivent donc ne pas perde de vue qu'outre transmettre des compétences techniques, il s'agit aussi d'outiller les individus de savoirs génériques ainsi que **de faire évoluer les modes habituels d'apprentissage ancrés chez la majorité des adultes.** En effet, pour ces adultes, l'assimilation d'un savoir est linéaire plutôt que répétitive et le contenu de ce savoir est conçu comme segmenté plutôt que **souple et modulaire.** Pour Luc Vodoz, on observe que « *de nombreux adultes ont appris à empoigner la résolution d'un problème selon une logique séquentielle linéaire, où chaque étape doit être effectuée correctement avant de s'attaquer à l'étape suivante*[13] ».

« Ce qu'il faut apprendre » pour s'en sortir :

Quelques conditions qui permettraient, selon Yves LASFARGUE[14], une relative maîtrise des systèmes informatiques :

- **Savoir LIRE (ou décoder) les informations qui sont affichées sur l'écran.** On a cru longtemps que l'utilisation d'icônes (...) permettrait de se passer de la lecture d'un texte écrit : dans les faits, aujourd'hui, on s'aperçoit que toutes les icônes sont accompagnées d'un texte écrit en précisant le sens.
- **COMPRENDRE le vocabulaire (ou le codage) et les concepts utilisés.** Dans le traitement de texte, la différence entre «quitter» et «fermer» est loin d'être

[12] Xavier de la Porte, « *Perdre son temps : la nouvelle fracture numérique* », Internetactu.net, 4/6/12. Cet article fait référence au fait qu'une étude publiée en 2010 par la Kaiser Family Foundation montre que les enfants et adolescents dont les parents n'avaient pas l'équivalent du bac passaient 90 minutes de plus par jour à utiliser les médias que les enfants de familles plus favorisées socio économiquement.

[13] Luc Vodoz, « Fracture numérique, fracture sociale : aux frontières de l'intégration et de l'exclusion », *SociologieS* [En ligne], Dossiers, Frontières sociales, frontières culturelles, frontières techniques, mis en ligne le 27 décembre 2010, consulté le 07 août 2012. URL : http://sociologies.revues.org/3333

[14] Yves Lasfargue, « *Techno mordus Techno exclus? Vivre et travailler à l'ère du numérique* », Editions d'Organisation, 2000. Ces conditions étaient déjà présentées sur http://www.creatif-public.net/IMG/GuideCReATIF2.pdf

évidente à assimiler. Au-delà des mots, c'est le concept même qui est parfois difficile à appréhender.

- **Accepter d'obéir VITE.** L'interactivité exige des réponses rapides car souvent le système est programmé avec un temps d'attente limité. (...) Cette obligation de rapidité qui est à la base du caractère ludique de l'interactivité et qui provoque tant de plaisir chez certains (...), engendre un stress insupportable chez d'autres.

- **Accepter de DECOUVRIR le mode d'emploi au fur et à mesure de l'utilisation.** Le mode d'emploi d'un système abstrait et interactif n'est jamais linéaire (...) Si bien qu'on ne (le) trouve jamais dans un livre que l'on peut apprendre à tête reposée. Il faut accepter de découvrir le mode d'emploi en utilisant le système. Cela demande beaucoup d'humilité et de tâtonnements.

Il s'agit donc de développer des nouveaux savoir-faire ou « mode-de-faire » comme on apprend à marcher ou à parler. Le système informatique a sa logique propre et ne peut être appréhendé sans implication. Marcher ou parler demande en effet une implication physique, une action du corps, comme maîtriser le langage informatique demande de fonctionner par action et rétro-action, pour enfin trouver le bon ajustement. Ainsi, les individus se retrouvent face à l'informatique comme face à un nouvel environnement. Il ne s'agit pas seulement d'accumuler un savoir pratique (d'un programme en particulier) non-transférable mais d'acquérir des savoir-faire extensibles à tout le système informatique. Il faut concevoir l'apprentissage à l'informatique comme un apprentissage à un nouvel environnement : il s'agit alors d'opérer des actions qui permette aux individus de s'ajuster à ce nouvel environnement pour atteindre, à terme, une forme d'autonomie.

Apprendre comment fonctionne Word ou Excel peut ainsi permettre d'acquérir des savoir-faire utiles pour d'autres type d'usages propre à l'ordinateur : fonctionner par essai-erreur, ouvrir les onglets, penser la page comme pouvant être mobile en fonction des applications etc, intégrer l'usage des barres d'outils etc.

Une fois acclimaté aux logiques d'apprentissage via la répétition et la translation, les impairs n'apparaissent plus comme des échecs mais plutôt comme « *des obstacles dont le contournement constitue un cheminement d'apprentissage parfaitement normal* [15]». Ainsi, lors de l'apprentissage de l'usage de l'ordinateur ou d'internet, il s'agit avant tout d'apprendre à baliser peu à peu les limites du possible et de l'impossible, au travers des différentes fonctionnalités d'un programme.

Delphine Masset
Chargée de recherche

[15] Luc Vodoz**,** « Fracture numérique, fracture sociale : aux frontières de l'intégration et de l'exclusion », *SociologieS* [En ligne], Dossiers, Frontières sociales, frontières culturelles, frontières techniques, mis en ligne le 27 décembre 2010, consulté le 07 août 2012. URL : http://sociologies.revues.org/3333

Publié avec le soutien du service
de l'Éducation permanente de la
Fédération Wallonie-Bruxelles

FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Editeur responsable : Jean-Michel DEFAWE

© ARC a.s.b.l. - rue de l'Association 20 à 1000 Bruxelles

www.arc-culture.be

info@arc-culture.be

arc

Action et Recherche Culturelles

Analyse 2012